

# Electricité

# Ores Namur

## Prix maximum - Clientèle résidentielle non protégée dont le contrat de fourniture a été résilié - AM 25/06/2020

Applicables du 01/04/2021 au 30/06/2021 inclus

Hors TVA

### I. Tarif standard

#### a) Partie variable

c€/kWh	Simple	Bihoraire jour	Bihoraire nuit	Exclusif nuit
Energie	13,153	13,153	7,631	7,633
Transport	3,6161	3,6161	3,6161	3,6161
Distribution	9,20999	9,77765	5,57733	4,53855
Total (hors surcharges)	25,9791	26,5467	16,8244	15,7876

#### b) Partie fixe

€/an	Simple	Bihoraire jour	Bihoraire nuit	Exclusif nuit
Distribution compteur		13,06		

Le tarif de distribution inclut également une partie fixe (mesurage)

### II. Surcharges

c€/kWh	Simple	Bihoraire jour	Bihoraire nuit	Exclusif nuit
Cotisation énergie		0,19261		
Cotisation fédérale*		0,35117		
Redevance de raccordement RW **		0,07500		
Total (surcharges)		0,61878		

### III. Tarif prosumer pour les installations de production photovoltaïques BT

€/an/kWe	Simple	Bihoraire jour	Bihoraire nuit	Exclusif nuit
Puissance nette développable de l'installation		72,8618467		

#### Remarques

\* La cotisation fédérale (<http://www.creg.be/fr/professionnels/fourniture/cotisation-federale>) n'est pas soumise à la TVA.

Le chiffre repris ci-dessus pour la cotisation fédérale électricité tient compte des augmentations forfaitaires de 0,1 % et de 1,1 %.

\*\* La redevance de raccordement est uniquement d'application en Région Wallonne (RW) et n'est pas soumise à la TVA.

# Electricité

# Ores Namur

## Prix maximum - Clientèle résidentielle non protégée dont le contrat de fourniture a été résilié - AM 25/06/2020

Applicables du 01/04/2021 au 30/06/2021 inclus

TVAC 21 %

### I. Tarif standard

#### a) Partie variable

c€/kWh	Simple	Bihoraire jour	Bihoraire nuit	Exclusif nuit
Energie	15,915	15,915	9,234	9,236
Transport	4,375	4,375	4,375	4,375
Distribution	11,144	11,831	6,749	5,492
Total (hors surcharges)	31,434	32,121	20,358	19,103

#### b) Partie fixe

€/an	Simple	Bihoraire jour	Bihoraire nuit	Exclusif nuit
Distribution compteur	15,80			

Le tarif de distribution inclut également une partie fixe (mesurage)

### II. Surcharges

c€/kWh	Simple	Bihoraire jour	Bihoraire nuit	Exclusif nuit
Cotisation énergie	0,23306			
Cotisation fédérale (non soumise à TVA)	0,35117			
Redevance de raccordement RW (non soumise à TVA)	0,07500			
Total (surcharges)	0,65923			

### III. Tarif prosumer pour les installations de production photovoltaïques BT

€/an/kWe	Simple	Bihoraire jour	Bihoraire nuit	Exclusif nuit
Puissance nette développable de l'installation	88,16			